Philippe Revellat  
129 Boulevard pasteur  
94360 Bry sur Marne  
Tel 06 07 70 86 66

Références :

Immatriculation 9216YG94

Contravention N° N°6062257554 du 31/12/2014

Mise en fourrière de 06/01/2014

Bry sur marne le 23/01/2014

Madame, monsieur

J’ai vendu mon véhicule Renault Laguna immatriculé 9216 YG 94 le 24/05/2011  
J’ai à l’époque, envoyé en courrier simple copie du certificat de vente signé à la préfecture de Créteil au service des cartes grises.

J’ai reçu un avis de contravention N°6062257554 le 4 01 2014 que je vous ai renvoyé immédiatement  
En requête en exonération (cas N°2, vente véhicule)

J’ai reçu un avis de mise en fourrière le 9/01/2014 qui m’a inquiété.

Je me suis aperçu en préfecture que le changement de propriétaire n’avait pas été enregistré.

Chose que j’ai faite le 17/01/2014 (voir document joint.)

Sur les conseils de la personne de la préfecture, je cherche le maximum de preuves de ma bonne foi et vous les envoie.

Le fait que l’enlèvement du véhicule à eu lieu au domicile du nouveau propriétaire au 19 rue du mont st Bernard à PARON.

Je n’arrive pas à joindre le nouveau propriétaire Mr Smaili Ahmed ni sur son portable (06 65 95 47 46 qui apparemment à changé de propriétaire) ni sur un fixe marocain 00 212 53 77 92 553.

Le véhicule à été vendu pour pièces la carte grise comportait la mention vendue pour pièces le 24/05/2011.

Je certifie en outre sur l’honneur la véracité de ces faits et l’authenticité de tous ces documents et vous prie de mettre tout en œuvre pour vous retourner contre le nouveau propriétaire.

N’hésitez pas à revenir vers moi pour de plus amples renseignements.

Philippe Revellat

Trouvez ci-joint :

Le certificat d’assurance dont la fin corresponds bien à la date de vente du véhicule.  
Notification de mise en fourrière  
accusé d’enregistrement de cession du véhicule  
copie de l’avis de contravention  
mon exemplaire de la déclaration de cession de véhicule